

1er Tournoi Net Gaillonnais

Du 30 Avril au 29 Octobre 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales individuelles
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit : Etre licencié de la FFG.
Etre Membre du Club de Gaillon.
Posséder un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Golf.

FORMULE DE JEU

Epreuve se déroulant en Match-Play Net par éliminations successives avec index retenu à la date de clôture des inscriptions.

Le tableau des MatchPlay sera effectué et affiché à partir du 1er Mai à l'accueil du Golf.
(Tableau effectué selon le nombre de participants et sur le format des matchPlay de la FFG)

Points rendus :

En cas de différence d'index entre les 2 compétiteurs, le joueur étant le moins bien classé disposera des $\frac{3}{4}$ de la différence des points pour chaque match. Les points rendus le seront sur les trous les + difficiles.

En cas d'index supérieur à 36, celui-ci sera ramené à 36.

Formule de calcul : Index1 – Index2 = x * 3 = y / 4 → Nb de coups rendus

Valeur arrondie au nombre entier le plus proche.

MARQUES DE DEPART

MatchPlay Dames :

- 1^{ère} série : index de 0 à 18,4 (départ bleu)
- 2^{ème} série : index de 18,5 à 36 (départ rouge)

MatchPlay Messieurs :

- 1^{ère} série : index de 0 à 15,4 (départ blanc)
- 2^{ème} série : index de 15,5 à 36 (départ jaune)

L'usage de voiturette est interdit.

DROIT DE JEU

Date limite d'inscription des joueuses et joueurs au secrétariat du club ou par courrier au Golf de Gaillon – Les Artaignes – 27600 Gaillon (02 32 53 89 40) avant **le Dimanche 29 Avril 2018 16h00.**

Droit de Jeu : 10 €

Les joueuses et joueurs n'ayant pas acquitté leurs droits d'inscription avant la date de clôture ne pourront pas participer.

PRIX

Remise des prix à l'issue de la Coupe du Beaujolais le 18 Novembre 2018.